

VACANCES AU PAYS

Pour ce numéro de Juillet-Août qui est en quelque sorte celui des vacances, je me fais l'interprète du Conseil d'Administration de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île de France en souhaitant à tous nos fidèles lecteurs et amicalistes d'excellentes vacances. Pour la plupart d'entre eux qui profiteront de ces congés annuels, il sera question d'un séjour au pays où l'on se retrempera dans l'atmosphère de sa jeunesse. Retrouver ses anciennes habitudes, rencontrer parents et amis sont des facteurs non négligeables pour nos compatriotes qui ont quitté le pays. Mais combien sont-ils à ne pouvoir envisager un tel projet, surtout parmi nos vieux amis.

L'entraide et la solidarité ont toujours été les principales occupations de l'Union des Sociétés Bretonnes et de ses amicales.

Cette année nous avons tenu à faire encore mieux que précédemment. Pour la première fois dans l'histoire du Mouvement breton un groupe de vieux compatriotes amicalistes aura bénéficié d'un séjour de 2 semaines au Bas-Poulitru en Guidel agréablement d'excursions dans le sud de la Bretagne.

Aussi modeste que soit cette première expérience, elle n'en est pas moins un symbole, et présente à l'ensemble de nos amicalistes les possibilités qui nous sont offertes pour le développement de notre action sociale en faveur de nos vieux compatriotes dont la grande majorité se sont installés dans la Région Parisienne dans des conditions précaires il y a quelques 30 ou 40 ans et qui ne jouissent aujourd'hui que d'une modique pension.

Pour ce mois de juin 67 nous avons permis à 15 de nos vieux amis de différents secteurs de l'agglomération parisienne de goûter au printemps breton avec ses ajoncs fleuris, gagnons que notre action sera encore plus puissante dans le mois à venir pour que, l'an prochain, plusieurs dizaines de nos vieux amicalistes puissent participer à notre prochain séjour.

Pierre POULICHOT.

12^e Année - JUILLET-AOÛT 1967 - N° 121 - 0,60

LE PAYS BRETON

MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES ET REGIONALES
PUBLIE PAR L'UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE L'ÎLE-DE-FRANCE
19, rue du Départ, PARIS (14^e) — Tél. : 033-68-46 — Le directeur-gérant : Jean LE LAGADEC
Abonnement : 1 an, 6 F ; de soutien : 12 F — C.C.P. Paris 12-199-90 (Union des Sociétés Bretonnes)

BREST, du 3 au 6 août, XV^e Festival International des Cornemuses (3.000 sonneurs et danseurs de toute la Bretagne et quatre groupes étrangers : Galicien, Ecosais, Polonais et Tchèque)

M. DUMAS A TENU PROMESSE : IL S'EST BAIGNE

Lorsque le marié notre déficé sur la Bretagne, le Secrétaire d'Etat au Tourisme, M. Dumas, promet de venir se baigner au mois de juin sur la côte de Granit Rose.

C'est chose faite. M. Dumas, accompagné de nombreux journalistes, a pris un bain vivifiant à Tréguier. Et tout le monde a pu constater que le ministre était propre à la sortie.

La promesse a donc été tenue. Il reste à indemniser les communes, le département pour les trois énormes supports et aussi la population des régions les plus atteintes.

Le prochain festival international des Cornemuses, le 15^e du nom, se déroulera à Brest les 3, 4, 5 et 6 août. Les grandes lignes de la manifestation seront conformes à une tradition maintenant établie.

C'est ainsi que le jeudi 3 août, dans la soirée, un concert spirituel et profane sera donné sous la direction des abbés Abjean et Arzel, avec la participation des chorales de Morlaix et de Plouguerneau.

Puis les soirées des 4 et 5 août seront consacrées au folklore étranger. Faisant suite aux chœurs et

danse de la flotte soviétique, aux délégations d'Irlande et d'Asturie, qui obtinrent l'an dernier un si grand succès, les quatre groupes suivants ont accepté l'invitation de Brest :

— GALICE : groupe « Cantigas da Terra », de la Corogne.

— ECOSSE : pipe-band du « Junior-landers » du régiment « Royal Signals » (chef de groupe, Andrew Mac Donald Bell) qui sera accompagné d'une délégation de danseurs et danseuses des Highlands et Lowlands.

— POLOGNE : ensemble de Poznan, composé de 60 danseurs et danseuses, délégué spécialement de leur région pour participer au festival de Brest.

— TCHECOSLOVAQUIE : ensemble folklorique de Svacim, de la province de la Valachie, retour d'une tournée en Sicile, en Espagne et en Grande-Bretagne, où la soliste Zdenka Straskobova, a obtenu le premier prix en chants populaires à Langollen.

Le samedi après-midi 3 août se déroulera, selon l'usage, le championnat national des bagadou, au cours duquel le champion actuel, le bagad « Hlelmor », de Paris, défendra son titre, face à une participation très importante.

Dans la matinée du dimanche 6 août, les quatre groupes étrangers et toute la Bretagne (190 groupes, 3 500 participants, dont le célèbre bagad de Lann-Bihoué) prendront le départ du traditionnel « défilé-parade », qui perçera d'offrir rue Jean-Jaurès et rue de Slam, un panorama complet (et gratuit) du folklore international.

L'après-midi, un « festival breton et étranger » se tiendra dans l'enceinte de 3 600 places édifiée sous les murs des abbâtes de Brest.

Pour achever la journée, ce sera la « marche triomphale des sonneurs », apogée de ces quatre journées de tradition et d'amitié.

Telles sont les grandes lignes de ce festival 1967, qui promet, on le voit, d'être digne de ses devanciers. Pour tous renseignements complémentaires, on peut d'ores et déjà s'adresser au pavillon du tourisme, place de la Liberté, à Brest, tél. 44-24-96.

Le Lycée Louis LE GRAND à Paris, pépinière de lauréats du Concours Général



Parmi les élèves du Lycée Louis Le Grand à Paris (notre cliché), lauréats du Concours Général, nous avons eu le plaisir de relever les noms de deux jeunes compatriotes : Dominique LE QUEAU (originnaire de la région de Lorient), 3^e accessit en physique et 5^e accessit en Mathématiques, et Yann DELABRIERE, originnaire de Palmopol, Premier Prix de Mathématiques. Dominique LE QUEAU est le troisième sur notre photo en partant de la gauche, Yann DELABRIERE le premier à droite. Nos félicitations à tous les lauréats et à leurs professeurs.

MATERIEL POUR CHAUFFAGE CENTRAL
CHAUDIÈRES
BRÛLEURS
RADIATEURS
ACCELERATEURS
CITERNES A MAZOUT

A. LE BEVILLON 402.09.59

7, rue Abel-Hovelacque - PARIS-XIII^e

(La rue Abel-Hovelacque commence 62, av. des Gobelins)

pour vos

VACANCES

assurez-vous
une garantie de plus :
celle du choix...

CHABRIER

Ancien Elève de l'École d'Horlogerie de Neuchâtel (Suisse)

41, rue de la République - Saint-Denis

T.V. - RADIO
TOUT LE MENAGER

Bretons

de la vallée de la Morne

LE GRAND

(GRA. 07-65)

GARE CHAMPIGNY

(Voir page 3)

montres
réveils-pendules
orfèvrerie
bijouterie

et une mine
d'idées pour
tous vos
cadeaux

LE TIRAGE DES LOTS

attribués aux bons de soutien de la Nuit DU PAYS BRETON 1967

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

Le tirage des lots attribués aux bons de soutien de la Nuit du Pays Breton, aura lieu le 18 février 1967 à MONTEURGUEU, à 20 heures.

La Vie des Amicales

GAI, GAL, MARIONS-NOUS...

L'Amicale bretonne de la Rivage-Gauche est heureuse de porter à la connaissance de tous ses amis, les résultats de son tirage...

Belle sortie à Reims des Bretons de La Courneuve

Ce n'est qu'un ramer électrique, au No 2426 une pendulette murale, au No 2428 un casse-croûte chic...

Tous à LIGNON le 27 avril

Après une saison bien remplie par la participation du groupe à la manifestation de la Rivage-Gauche...

UNE REGRETTABLE ABSENCE...

Le 15 mars de la fête des Bretons du Val-de-Marne a été marquée par la disparition de notre ami...

Des nouvelles de nos amis de DRANCY et du cercle STEREDEN AR VRO

Après avoir participé aux cérémonies de la manifestation de la Rivage-Gauche...

La Vie des Amicales

10.000 PERSONNES AU GRAND PARDON BRETON DU VAL-DE-MARNE

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

170 costumes

Le dimanche 12 mars, 170 costumes ont été présentés lors de la manifestation de la Rivage-Gauche...

7ème fête

Après cette manifestation fort réussie, les participants du Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

14 de finale

Le 14 de finale a été disputé entre les équipes de la Rivage-Gauche et de la Vallée de la Marne...

17 de finale

Le 17 de finale a été disputé entre les équipes de la Rivage-Gauche et de la Vallée de la Marne...

14 de finale

Le 14 de finale a été disputé entre les équipes de la Rivage-Gauche et de la Vallée de la Marne...

12 finale

Le 12 finale a été disputé entre les équipes de la Rivage-Gauche et de la Vallée de la Marne...

14 de finale

Le 14 de finale a été disputé entre les équipes de la Rivage-Gauche et de la Vallée de la Marne...

12 finale

Le 12 finale a été disputé entre les équipes de la Rivage-Gauche et de la Vallée de la Marne...

14 de finale

Le 14 de finale a été disputé entre les équipes de la Rivage-Gauche et de la Vallée de la Marne...

La Vie des Amicales

10.000 PERSONNES AU GRAND PARDON BRETON DU VAL-DE-MARNE

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

170 costumes

Le dimanche 12 mars, 170 costumes ont été présentés lors de la manifestation de la Rivage-Gauche...

7ème fête

Après cette manifestation fort réussie, les participants du Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

14 de finale

Le 14 de finale a été disputé entre les équipes de la Rivage-Gauche et de la Vallée de la Marne...

17 de finale

Le 17 de finale a été disputé entre les équipes de la Rivage-Gauche et de la Vallée de la Marne...

14 de finale

Le 14 de finale a été disputé entre les équipes de la Rivage-Gauche et de la Vallée de la Marne...

12 finale

Le 12 finale a été disputé entre les équipes de la Rivage-Gauche et de la Vallée de la Marne...

14 de finale

Le 14 de finale a été disputé entre les équipes de la Rivage-Gauche et de la Vallée de la Marne...

12 finale

Le 12 finale a été disputé entre les équipes de la Rivage-Gauche et de la Vallée de la Marne...

14 de finale

Le 14 de finale a été disputé entre les équipes de la Rivage-Gauche et de la Vallée de la Marne...



TELEVISEUR PHILIPS "IMAGE GEANTE" 65 cm

La meilleure qualité d'image. Normes européennes. Luminance élevée. Porte fermant à clé. Prise pour commande à distance.

Une gamme de 13 modèles, à partir de 1300 F. L.L.

DEMONSTRATION ET VENTE

LE GRAND (GARE DE CHAMPIGNY) 129, boulevard de Champigny - LA VARENNE

DEPANNAGE IMMATÉRIEL

ELECTRO-MENAGER GRA. et CS DISQUES

10.000 personnes ont participé, le samedi 12 mars, au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

Le dimanche 12 mars, 10.000 personnes ont participé au Grand Pardon Breton du Val-de-Marne...

PARCE QU'UN CHAT TRAVERSAIT LA ROUTE UNE JEUNE FILLE EST TUEE

L'ABERWACH. — Une jeune fille de 15 ans, domiciliée à Brest, 20 rue de Valéry, est venue à sa bicyclette, à bord de sa « Dauphine », aborder le virage de la rue de Valéry, vers 10 heures 15, et a été renversée par un chat qui traversait la route.

TU DANS UNE COLLISION A NOGENT-LEROTOU, IL DEVAIT SE MARIER LE LENDemain A COMMANA, OU SA FIANCEE LE REJOIGNAIT PAR LE TRAIN

COMMANA. — Complète à Paris mais originaire de Commana ou son domicile se trouve à Commana, 22 rue de la République, à Commana, a été tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz, le 15 juin, dans la rue de la République, à Commana.

REFUS DE PRIORITE

PLONOUVEZ-MEN. — Dans la soirée du jeudi 15 juin, une jeune fille de 15 ans, domiciliée à Brest, 20 rue de Valéry, est venue à sa bicyclette, à bord de sa « Dauphine », aborder le virage de la rue de Valéry, vers 10 heures 15, et a été renversée par un chat qui traversait la route.

Une éclopée fauchée par un voiture et tuée sur le coup

PLONOUVEZ-MEN. — Dans la soirée du jeudi 15 juin, une jeune fille de 15 ans, domiciliée à Brest, 20 rue de Valéry, est venue à sa bicyclette, à bord de sa « Dauphine », aborder le virage de la rue de Valéry, vers 10 heures 15, et a été renversée par un chat qui traversait la route.

HALL AUX LINOS Linoleum Tapiflex Gerflex

mesk ha mesk

Tués par son tracteur
PLONOUVEZ-MEN. — Une jeune fille de 15 ans, domiciliée à Brest, 20 rue de Valéry, est venue à sa bicyclette, à bord de sa « Dauphine », aborder le virage de la rue de Valéry, vers 10 heures 15, et a été renversée par un chat qui traversait la route.

Un maqueure de 65 cm !
Dans la pécher de chabrier de Brest, un maqueure de 65 cm a été tué par un tracteur.

La grosse coupure n'est pas...
Un maqueure de 65 cm a été tué par un tracteur.

Un maqueure de 65 cm !
Dans la pécher de chabrier de Brest, un maqueure de 65 cm a été tué par un tracteur.

FINISTÈRE

L'Institut universitaire de Brest ouvrira-t-il ses portes à la rentrée d'octobre ?

Le Bulletin officiel de l'Éducation nationale a été publié le 10 juin au sujet de l'ouverture de l'Institut universitaire de Brest à la rentrée d'octobre.

Un chimiste chimérisé au herbé, grivement brûlé par l'acide

QUIMPER. — Un jeune chimiste de 40 ans, domicilié à Brest, a été gravement brûlé par un acide lors d'une expérience en laboratoire.

Étriqué par le cordelette de sa balacore

BRIEC-LEZ-TOUR. — Un jeune homme de 25 ans, domicilié à Briec, a été étriqué par le cordelette de sa balacore lors d'une chute.

Un jeune homme de 19 ans, tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz

COMMANA. — Complète à Paris mais originaire de Commana ou son domicile se trouve à Commana, 22 rue de la République, à Commana, a été tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz.

Un jeune homme de 19 ans, tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz

COMMANA. — Complète à Paris mais originaire de Commana ou son domicile se trouve à Commana, 22 rue de la République, à Commana, a été tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz.

Un jeune homme de 19 ans, tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz

COMMANA. — Complète à Paris mais originaire de Commana ou son domicile se trouve à Commana, 22 rue de la République, à Commana, a été tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz.

Un jeune homme de 19 ans, tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz

COMMANA. — Complète à Paris mais originaire de Commana ou son domicile se trouve à Commana, 22 rue de la République, à Commana, a été tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz.

Un jeune homme de 19 ans, tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz

COMMANA. — Complète à Paris mais originaire de Commana ou son domicile se trouve à Commana, 22 rue de la République, à Commana, a été tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz.

JEAN CLAUDE (15 ans) SE BAINAIT, IL COULE MAIS UNE JEUNE FILLE LE SAUVE

PLONOUVEZ. — Jean-Claude (15 ans) était dans le jardin de sa maison, à Plonouvez, lorsqu'il est tombé dans le canal de la mer.

Le Finistère en tête des départements pour le nombre de tracteurs agricoles

Le Finistère est en tête des départements français pour le nombre de tracteurs agricoles, avec 25.000 unités.

UN CRABE DE 2,60 M. D'ENVERGURE !

Un crabe géant de 2,60 m d'envergure a été pêché dans le golfe de Brest.

Un jeune homme de 19 ans, tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz

COMMANA. — Complète à Paris mais originaire de Commana ou son domicile se trouve à Commana, 22 rue de la République, à Commana, a été tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz.

Un jeune homme de 19 ans, tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz

COMMANA. — Complète à Paris mais originaire de Commana ou son domicile se trouve à Commana, 22 rue de la République, à Commana, a été tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz.

Un jeune homme de 19 ans, tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz

COMMANA. — Complète à Paris mais originaire de Commana ou son domicile se trouve à Commana, 22 rue de la République, à Commana, a été tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz.

Un jeune homme de 19 ans, tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz

COMMANA. — Complète à Paris mais originaire de Commana ou son domicile se trouve à Commana, 22 rue de la République, à Commana, a été tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz.

Un jeune homme de 19 ans, tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz

COMMANA. — Complète à Paris mais originaire de Commana ou son domicile se trouve à Commana, 22 rue de la République, à Commana, a été tué par un camion de la Compagnie Nationale du Gaz.

COTES-DU-NORD

La population des Côtes-du-Nord vieillit

La population des Côtes-du-Nord vieillit de plus en plus, avec une augmentation de la part des personnes âgées.

Le bibliothécaire de Saint-Brieuc : 80 000 ouvrages

Le bibliothécaire de Saint-Brieuc dispose de 80 000 ouvrages, ce qui est un record pour une ville de cette taille.

L'enseignement du 1er degré dans le département

Le département des Côtes-du-Nord dispose de 150 écoles primaires, avec un total de 10 000 élèves.

Les jeunes instituteurs

Les jeunes instituteurs des Côtes-du-Nord ont été reçus pour la rentrée scolaire, avec un total de 150 candidats.

Les effectifs

Les effectifs des écoles primaires des Côtes-du-Nord ont augmenté de 100 élèves par rapport à l'année dernière.

Union des deux républicains municipaux et locaux à Saint-Brieuc

Une union des deux républicains municipaux et locaux a été formée à Saint-Brieuc, avec un total de 150 membres.

Une fabrique de souvenirs

Une fabrique de souvenirs a été créée à Saint-Brieuc, avec un total de 150 employés.

Un crâne par le mur

Un crâne a été retrouvé accroché au mur d'une maison à Saint-Brieuc, ce qui a suscité de nombreuses spéculations.

L'A.S. BELLISSE EN PREMIER DIVISION

L'A.S. Bellisse a été promu en première division de football, ce qui est une grande réussite pour ce club.

Transportes Rapides Déménagements

Service régulier Bretagne-Paris. Anjou Callarec. Pleslin-Les-Bains (C.-du-N.) Tel. 35-63-77

CHAMBRE à coucher

Chambre à coucher en bois massif, avec lit et table de nuit.

Le CHOUX

Le chou est un légume très apprécié, riche en vitamines et en fibres.

Un enfant se noie

Un enfant de 5 ans s'est noyé dans un étang à Saint-Brieuc, ce qui est une tragédie pour sa famille.

Chambres à coucher

Chambres à coucher modernes et confortables, avec literie de qualité.

Une omelette de 6 000 œufs

Une omelette géante de 6 000 œufs a été préparée à Saint-Brieuc, ce qui est un record mondial.

SAINT-BRIEUC A 2 H. 10 DE PARIS

La compagnie Air Inter a inauguré une ligne directe entre Paris et Saint-Brieuc.

Tracteur renversé cultivateur enseveli

Un cultivateur a été enseveli sous un tracteur renversé à Saint-Brieuc, ce qui est une catastrophe.

Un crâne par le mur

Un crâne a été retrouvé accroché au mur d'une maison à Saint-Brieuc, ce qui a suscité de nombreuses spéculations.

Un crâne par le mur

Un crâne a été retrouvé accroché au mur d'une maison à Saint-Brieuc, ce qui a suscité de nombreuses spéculations.

Un crâne par le mur

Un crâne a été retrouvé accroché au mur d'une maison à Saint-Brieuc, ce qui a suscité de nombreuses spéculations.

Un crâne par le mur

Un crâne a été retrouvé accroché au mur d'une maison à Saint-Brieuc, ce qui a suscité de nombreuses spéculations.

SAINT-BRIEUC

La population des Côtes-du-Nord vieillit

La population des Côtes-du-Nord vieillit de plus en plus, avec une augmentation de la part des personnes âgées.

Le bibliothécaire de Saint-Brieuc : 80 000 ouvrages

Le bibliothécaire de Saint-Brieuc dispose de 80 000 ouvrages, ce qui est un record pour une ville de cette taille.

L'enseignement du 1er degré dans le département

Le département des Côtes-du-Nord dispose de 150 écoles primaires, avec un total de 10 000 élèves.

Les jeunes instituteurs

Les jeunes instituteurs des Côtes-du-Nord ont été reçus pour la rentrée scolaire, avec un total de 150 candidats.

Les effectifs

Les effectifs des écoles primaires des Côtes-du-Nord ont augmenté de 100 élèves par rapport à l'année dernière.

Union des deux républicains municipaux et locaux à Saint-Brieuc

Une union des deux républicains municipaux et locaux a été formée à Saint-Brieuc, avec un total de 150 membres.

Une fabrique de souvenirs

Une fabrique de souvenirs a été créée à Saint-Brieuc, avec un total de 150 employés.

Un crâne par le mur

Un crâne a été retrouvé accroché au mur d'une maison à Saint-Brieuc, ce qui a suscité de nombreuses spéculations.

L'A.S. BELLISSE EN PREMIER DIVISION

L'A.S. Bellisse a été promu en première division de football, ce qui est une grande réussite pour ce club.

Transportes Rapides Déménagements

Service régulier Bretagne-Paris. Anjou Callarec. Pleslin-Les-Bains (C.-du-N.) Tel. 35-63-77

SAINT-BRIEUC

La population des Côtes-du-Nord vieillit

La population des Côtes-du-Nord vieillit de plus en plus, avec une augmentation de la part des personnes âgées.

Le bibliothécaire de Saint-Brieuc : 80 000 ouvrages

Le bibliothécaire de Saint-Brieuc dispose de 80 000 ouvrages, ce qui est un record pour une ville de cette taille.

L'enseignement du 1er degré dans le département

Le département des Côtes-du-Nord dispose de 150 écoles primaires, avec un total de 10 000 élèves.

Les jeunes instituteurs

Les jeunes instituteurs des Côtes-du-Nord ont été reçus pour la rentrée scolaire, avec un total de 150 candidats.

Les effectifs

Les effectifs des écoles primaires des Côtes-du-Nord ont augmenté de 100 élèves par rapport à l'année dernière.

Union des deux républicains municipaux et locaux à Saint-Brieuc

Une union des deux républicains municipaux et locaux a été formée à Saint-Brieuc, avec un total de 150 membres.

Une fabrique de souvenirs

Une fabrique de souvenirs a été créée à Saint-Brieuc, avec un total de 150 employés.

Un crâne par le mur

Un crâne a été retrouvé accroché au mur d'une maison à Saint-Brieuc, ce qui a suscité de nombreuses spéculations.

L'A.S. BELLISSE EN PREMIER DIVISION

L'A.S. Bellisse a été promu en première division de football, ce qui est une grande réussite pour ce club.

Transportes Rapides Déménagements

Service régulier Bretagne-Paris. Anjou Callarec. Pleslin-Les-Bains (C.-du-N.) Tel. 35-63-77

SAINT-BRIEUC

SAINT-BRIEUC A 2 H. 10 DE PARIS

L'échafaudage touche une ligne haute-tension DEUX PEINTRES ELECTROCUTES ; UN MORT

LORIENT — Un tragique accident s'est produit sur le chantier de la ligne industrielle de Kerpen... L'écroulement de l'échafaudage a entraîné la mort de deux peintres et blessé un troisième.

Plus de quinze jours sont nécessaires pour terminer l'échafaudage relatif à la ligne de transport haute-tension qui sera mise en service à la fin de l'année.

UN INCENDIE RAVAGE SIX BATIMENTS (couverts en chaux) D'UN VILLAGE MORBIHANNAIS

KERGRIGNON. — Une incendie d'une extraordinaire rapidité a ravagé un village de Kergrignon... Les six bâtiments couverts en chaux ont été entièrement détruits.

Le feu détruit une ferme couverte de chaux

GUENIN. — Vers 9 heures du matin un incendie a détruit une ferme couverte de chaux... Les dégâts sont évalués à plusieurs millions.

Le ravisseur d'une fillette de Guidel échappé

LORIENT. — Un délit de rapt a été commis par un individu qui a enlevé une fillette de Guidel... L'enquête est en cours.

Trois véhicules dérobés et sept pilotes délinquants

VANNES. — Dans la nuit du 10 au 11, trois véhicules ont été dérobés... Les pilotes impliqués ont été poursuivis.

Une partie de cartes qui finit tragiquement

SAINT-AVY. — Le mardi 20 au village de Beaulieu, une partie de cartes a dégénéré en une tragédie... Un joueur a été tué.

Un tué, deux blessés dans une collision

GUENIN. — Au carrefour des CTD, une collision a eu lieu entre deux véhicules... Un conducteur a été tué et deux autres blessés.

Une voiture de la P.C. capote : deux blessés

VANNES. — Un camion, en St-Germain, a vu sa voiture de police capoter... Deux personnes ont été blessées.

Une famille a failli briser vite son vol

LORIENT. — Une famille a failli briser vite son vol... Un accident a eu lieu pendant leur voyage.

Un fils mort le feu à sept tonnes de paille

LOHARDAT. — Accident survenu à Lohardat, un fils a été tué... Sept tonnes de paille ont été impliquées.

FRERE ET SEUR SONT DECEDÉS LA MEME NUIT

MENBAC. — Un accident automobile a entraîné la mort d'un frère et d'une sœur... Les victimes ont succombé la même nuit.

Morbihan

Un père de cinq enfants mortellement blessé par le choie d'une troncheuse

PILOAY. — M. Jean-Louis Guenin, 45 ans, a été mortellement blessé par le choie d'une troncheuse... Il a été transporté à l'hôpital.

Il était entouré de sa femme et de ses cinq enfants. Les secours ont été envoyés rapidement.

Le Conseil d'Etat contre le ministre : UN MORBIHANNAIS (dont le fils résistant fuir fusillé) OBTIENT SATISFACTION

BENNEVOISE. — Le ministre des Anciens Combattants avait refusé d'indemniser un Morbihannais... Le Conseil d'Etat a finalement accordé satisfaction.

DEUX NOYADES EVITEES DE JUSTESSE SUR LA PLAGE DE FORT-BLOQUE

Fort-Bloque. — Deux noyades ont été évitées de justesse... Les secours ont été envoyés à temps.

LE CHAUFFEUR D'UN CAMION MEURT SUBITEMENT AU VOLANT

Plouha. — Le chauffeur d'un camion a été tué subitement au volant... L'accident a été dû à une erreur de conduite.

Un cyclomoteur tué dans une collision

NOYAY-SUR-LOGNON. — Un cyclomoteur a été tué dans une collision... Le conducteur a été tué.

Un mortel accident de port de Lorient

Lorient. — Un mortel accident a eu lieu au port de Lorient... Un travailleur a été tué.

Le disparu de Pluvigner s'écrasait dans le Bloer

Pluvigner. — Le disparu de Pluvigner s'écrasait dans le Bloer... Les recherches sont en cours.

Un pêcheur de moules (père de six enfants) se noie à Locmorigon

Locmorigon. — Un pêcheur de moules, père de six enfants, s'est noyé... L'accident a eu lieu pendant son travail.

Un exagéré tué sur le coup par une automobile

Bennes. — Un exagéré a été tué sur le coup par une automobile... L'accident a été dû à une erreur de conduite.

Isabelle (23 mois) glisse d'un balcon et fait une chute de 13 mètres

Isabelle. — Isabelle (23 mois) a glissé d'un balcon et fait une chute de 13 mètres... Elle a été blessée.

de partout... Echos de partout... Echos de partout... Echos de partout

de partout... Echos de partout... Echos de partout... Echos de partout... Informations diverses de Morbihan.

ILLE-ET-VILAINE

LE TUEUR DE FEMMES André LE CHARPENTIER A SAUVE SA TÊTE DEVANT LES ASSISÉS

RENNES. — André Le Charpentier, le tueur de femmes, a été acquitté... Il a été déclaré innocent.

Il avait été condamné à la prison à vie pour le meurtre de sa femme. Les preuves ont été insuffisantes.

30 professeurs soviétiques en touristes à DOL

DOL. — Une trentaine de professeurs soviétiques ont visité Dol... Ils ont été accueillis avec courtoisie.

Une femme se donne la mort après avoir tué son mari de deux coups de fusil

DOL. — Une femme s'est suicidée après avoir tué son mari... L'accident a été dû à un accès de folie.

DINARD : Inauguration de la piscine olympique et du nouveau Casino

DINARD. — Inauguration de la piscine olympique et du nouveau Casino... Les festivités ont été nombreuses.

Un ouvrier glisse d'une échelle et se tue

DINARD. — Un ouvrier a glissé d'une échelle et s'est tué... L'accident a eu lieu pendant son travail.

DOL : Un septuagénaire dévalé par une voiture

DOL. — Un septuagénaire a été dévalé par une voiture... Il a été blessé.

Un incendie condamné à dix ans de réclusion

DOL. — Un incendie a été condamné à dix ans de réclusion... Le responsable a été jugé.

Le faux abbé avait échoué sa soutane « aux Pucés »

DOL. — Le faux abbé avait échoué sa soutane aux Pucés... Il a été arrêté.

REDON : 10 ouvriers licenciés dans une scierie

REDON. — Dix ouvriers ont été licenciés dans une scierie... Les raisons sont techniques.

Un ouvrier agricole écrasé par un tracteur

REDON. — Un ouvrier agricole a été écrasé par un tracteur... L'accident a été dû à une erreur de conduite.

Mgr GOUYON part pour le Pape

RENON. — Mgr Gouyon part pour le Pape... Il va assister à un concile.

Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous...

Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous... Informations diverses d'Ille-et-Vilaine.

ILLE-ET-VILAINE

LE TUEUR DE FEMMES André LE CHARPENTIER A SAUVE SA TÊTE DEVANT LES ASSISÉS

RENNES. — André Le Charpentier, le tueur de femmes, a été acquitté... Il a été déclaré innocent.

Il avait été condamné à la prison à vie pour le meurtre de sa femme. Les preuves ont été insuffisantes.

30 professeurs soviétiques en touristes à DOL

DOL. — Une trentaine de professeurs soviétiques ont visité Dol... Ils ont été accueillis avec courtoisie.

Une femme se donne la mort après avoir tué son mari de deux coups de fusil

DOL. — Une femme s'est suicidée après avoir tué son mari... L'accident a été dû à un accès de folie.

DINARD : Inauguration de la piscine olympique et du nouveau Casino

DINARD. — Inauguration de la piscine olympique et du nouveau Casino... Les festivités ont été nombreuses.

Un ouvrier glisse d'une échelle et se tue

DINARD. — Un ouvrier a glissé d'une échelle et s'est tué... L'accident a eu lieu pendant son travail.

DOL : Un septuagénaire dévalé par une voiture

DOL. — Un septuagénaire a été dévalé par une voiture... Il a été blessé.

Un incendie condamné à dix ans de réclusion

DOL. — Un incendie a été condamné à dix ans de réclusion... Le responsable a été jugé.

Le faux abbé avait échoué sa soutane « aux Pucés »

DOL. — Le faux abbé avait échoué sa soutane aux Pucés... Il a été arrêté.

REDON : 10 ouvriers licenciés dans une scierie

REDON. — Dix ouvriers ont été licenciés dans une scierie... Les raisons sont techniques.

Un ouvrier agricole écrasé par un tracteur

REDON. — Un ouvrier agricole a été écrasé par un tracteur... L'accident a été dû à une erreur de conduite.

Mgr GOUYON part pour le Pape

RENON. — Mgr Gouyon part pour le Pape... Il va assister à un concile.

Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous...

Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous... Informations diverses d'Ille-et-Vilaine.

ILLE-ET-VILAINE

VIRAGE MANQUE : TROIS MORTS

CHATEAUNEUF. — Trois morts ont été causés par un virage manqué... Les victimes ont été tuées.

Les automobilistes ont été précipités dans le ravin. Les secours ont été envoyés rapidement.

DINARD : Inauguration de la piscine olympique et du nouveau Casino

DINARD. — Inauguration de la piscine olympique et du nouveau Casino... Les festivités ont été nombreuses.

Un ouvrier glisse d'une échelle et se tue

DINARD. — Un ouvrier a glissé d'une échelle et s'est tué... L'accident a eu lieu pendant son travail.

DOL : Un septuagénaire dévalé par une voiture

DOL. — Un septuagénaire a été dévalé par une voiture... Il a été blessé.

Un incendie condamné à dix ans de réclusion

DOL. — Un incendie a été condamné à dix ans de réclusion... Le responsable a été jugé.

Le faux abbé avait échoué sa soutane « aux Pucés »

DOL. — Le faux abbé avait échoué sa soutane aux Pucés... Il a été arrêté.

REDON : 10 ouvriers licenciés dans une scierie

REDON. — Dix ouvriers ont été licenciés dans une scierie... Les raisons sont techniques.

Un ouvrier agricole écrasé par un tracteur

REDON. — Un ouvrier agricole a été écrasé par un tracteur... L'accident a été dû à une erreur de conduite.

Mgr GOUYON part pour le Pape

RENON. — Mgr Gouyon part pour le Pape... Il va assister à un concile.

Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous...

Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous... Informations diverses d'Ille-et-Vilaine.

SEPTEMBRE, TRANSFERT DE LA FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE RENNES A PONTCHAILLON

RENNES. — Le transfert de la faculté des lettres et sciences humaines de Rennes à Pontchaillon... Les préparatifs sont en cours.

Un incendie condamné à dix ans de réclusion

DOL. — Un incendie a été condamné à dix ans de réclusion... Le responsable a été jugé.

Le faux abbé avait échoué sa soutane « aux Pucés »

DOL. — Le faux abbé avait échoué sa soutane aux Pucés... Il a été arrêté.

REDON : 10 ouvriers licenciés dans une scierie

REDON. — Dix ouvriers ont été licenciés dans une scierie... Les raisons sont techniques.

Un ouvrier agricole écrasé par un tracteur

REDON. — Un ouvrier agricole a été écrasé par un tracteur... L'accident a été dû à une erreur de conduite.

Mgr GOUYON part pour le Pape

RENON. — Mgr Gouyon part pour le Pape... Il va assister à un concile.

Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous...

Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous... Informations diverses d'Ille-et-Vilaine.

SEPTEMBRE, TRANSFERT DE LA FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE RENNES A PONTCHAILLON

RENNES. — Le transfert de la faculté des lettres et sciences humaines de Rennes à Pontchaillon... Les préparatifs sont en cours.

Un incendie condamné à dix ans de réclusion

DOL. — Un incendie a été condamné à dix ans de réclusion... Le responsable a été jugé.

Le faux abbé avait échoué sa soutane « aux Pucés »

DOL. — Le faux abbé avait échoué sa soutane aux Pucés... Il a été arrêté.

REDON : 10 ouvriers licenciés dans une scierie

REDON. — Dix ouvriers ont été licenciés dans une scierie... Les raisons sont techniques.

Un ouvrier agricole écrasé par un tracteur

REDON. — Un ouvrier agricole a été écrasé par un tracteur... L'accident a été dû à une erreur de conduite.

Mgr GOUYON part pour le Pape

RENON. — Mgr Gouyon part pour le Pape... Il va assister à un concile.

Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous...

Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous... Ca s'est passé chez nous... Informations diverses d'Ille-et-Vilaine.

POMPES FUNÈRES BERNARD

195, rue de Charenton, PARIS-12^e. INHUMATIONS — TRANSPORT DE CORPS. Conditions spéciales aux compatriotes. MÈGRO MURONIER DIDROT 63-64.

COLÈRE CHEZ LES MARAISERS NANTAIS ILS VENDENT LEURS GAROTTES A PERTE

Les 125 maraisiers nantais sont en colère. Ils vendent leurs garottes à perte. Depuis 1960, la culture de la garotte représente la culture principale des maraisiers nantais. Elle occupe dans les marais environ 1000 hectares et produit annuellement 100 millions de garottes.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

Le 15 juin, M. L. MOUËZ, président du groupement des maraisiers nantais, a écrit au préfet de la Loire-Atlantique pour lui signaler la situation de détresse dans laquelle se trouvent les maraisiers nantais.

PRIS DE CRAMPES IL SE NOIE

M. Charles MINAID, âgé de 37 ans, domicilié au 12 rue de la République, a été surpris par une crampes pendant qu'il se baignait dans le canal de la Loire-Atlantique.

Après avoir été secouru, il a été transporté à l'hôpital où il est actuellement sous traitement.

On craint que cet accident ne soit le début d'une série de sinistres.

Les services de secours ont été alertés à temps.

Le malade est en voie de guérison.

Les autorités locales ont été avisées.

Le préfet a été informé de l'accident.

Le maire a tenu conseil.

Le conseil municipal a été convoqué.

Le conseil a pris une décision.

La décision a été appliquée.

Le résultat est satisfaisant.

Le public a été informé.

Le service a été amélioré.

Le coût a été limité.

Le délai a été respecté.

Le budget a été équilibré.

Le personnel a été formé.

Le matériel a été modernisé.

Le service a été évalué.

Le résultat a été positif.

Le projet a été approuvé.

Le projet a été mis en œuvre.

Épilogue du drame de St-Hilaire-de-Chaléons : Le chauffeur du car condamné à un an de prison

Le 20 juin 1960, le chauffeur du car de St-Hilaire-de-Chaléons a été condamné à un an de prison pour avoir causé la mort de deux personnes.

Le tribunal a jugé que le chauffeur avait commis une faute grave.

Le condamné a été placé en détention provisoire.

Le procureur a requis la peine maximale.

Le juge a tenu compte des circonstances.

Le verdict a été rendu à l'unanimité.

Le condamné a été libéré sous caution.

Le ministère de la Justice a été avisé.

Le conseil de discipline a été convoqué.

Le conseil a tenu sa séance.

Le condamné a été réintégré.

Le service a été rétabli.

Le public a été rassuré.

Le service a été amélioré.

Le coût a été limité.

Le délai a été respecté.

Le budget a été équilibré.

Le personnel a été formé.

Le matériel a été modernisé.

Le service a été évalué.

Le résultat a été positif.

Le projet a été approuvé.

Le projet a été mis en œuvre.

NOTRE CARNET

NAISSANCES - M. Jean-Louis Le Gall, né le 15 juin 1960 à Nantes.

MARIAGES - M. Jean-Louis Le Gall et M. Marie-Louise Le Gall.

RECOMPENSE - M. Marcel Lopez, pour ses services rendus.

CHAMPIONS - M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

LOIRET-PARIS - M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

UN élève du lycée de Lambell brillant vainqueur du concours de Monographies sur le Bretagne.

NECROLOGIE - M. Jean-Louis Le Gall, décédé le 15 juin 1960.

Mariage-Clair JAUEN, 17 ans, de Ploussac troisième du concours de la meilleure ménagère rurale.

L'Académie française couronne un ouvrage de M. Le GUILLOU maître de conférences au C.L.U. de Brest.

Un jeune Breton diplômé du Conservatoire de Paris.

Un prix de sculpture à un élève de l'école des Beaux-Arts de Brest.

Le Prix d'expansion régionale attribué à la ville de Rennes.

M. de Poulliquet, président de la Commission parlementaire du C.L.L.B.

ALBERT BERNI, député de la Loire-Atlantique.

ALBERT BERNI, député de la Loire-Atlantique.

ALBERT BERNI, député de la Loire-Atlantique.

ALBERT BERNI, député de la Loire-Atlantique.

ALBERT BERNI, député de la Loire-Atlantique.

ALBERT BERNI, député de la Loire-Atlantique.

ALBERT BERNI, député de la Loire-Atlantique.

ALBERT BERNI, député de la Loire-Atlantique.

ALBERT BERNI, député de la Loire-Atlantique.

ALBERT BERNI, député de la Loire-Atlantique.

LE GRAND PRIX DU SALON DE L'ENFANCE A M. LE POËZAT-GUIGNER

M. Georges TEISSIER, directeur de la station biologique de Roscoff, a été nommé président de l'Académie des Sciences.

M. Jean-Louis Le Gall, président du groupement des maraisiers nantais.

M. Charles MINAID, chauffeur du car de St-Hilaire-de-Chaléons.

M. Marcel Lopez, récompensé pour ses services.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Georges TEISSIER directeur de la station biologique de Roscoff élu membre de l'Académie des Sciences

M. Jean-Louis Le Gall, président du groupement des maraisiers nantais.

M. Charles MINAID, chauffeur du car de St-Hilaire-de-Chaléons.

M. Marcel Lopez, récompensé pour ses services.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

M. Jean-Louis Le Gall, champion de France.

25 ANS DE DOMINATION ANGLO-NORMANDE

Henri II PLANTAGENET et la BRETAGNE

L'EMPRISE des Plantagenets sur la Bretagne (1) est celle de Henri II, quelle que soit la fiction politique ou juridique qui le couvre. C'est lui qui, en 1173, assiege en personne Raoul de Fougères dans la Tour de Dol. C'est lui qui impose à son fils Geoffroi, guidé par un Breton rallié, Rolland de Dinan, d'en finir avec Eon de Porhoët qui se trouve dépourvu de ses biens. Enfin c'est encore à Henri II, qu'en 1177, le comte de Léon, Guimor, fait sa soumission, et non à Geoffroi qui vient de mener contre lui une expédition punitive.

Ce qu'il importe de signaler, pour donner à l'événement sa juste dimension historique, c'est qu'Henri II n'est pas le vainqueur des seuls Bretons, mais également de tous les Celtes dont il convoite les terres. Plus ou moins connexe de l'opération, l'Église. Il serait présomptueux d'affirmer que l'Église joue la carte des Normands païens parce qu'en ces temps ils représentent la force, et que la force peut être maintenue d'unité, génératrice d'expansion.

Pourtant il faut reconnaître qu'il était plus facile en 911, de baptiser Rollon que de rendre l'énergie à la monarchie carolingienne défaillante. C'est un Danois d'Angleterre, Knut, qui en 1006 évangélise le Danemark. S'il y a eu calcul de l'Église, il se révèle juste. En 1026, le Pape Innocent III peut procéder à la nomination d'un premier archevêque pour la Norvège, l'Islande et le Groënland réunis, les deux derniers pays atteints respectivement en 861 et 963 par les navigateurs vikings. L'expédition de Guillaume le Conquérant, en 1066, est suivie de l'imposition sur le siège de Cantorbéry de l'italien Lanfranc, précédemment abbé de Saint-Etienne de Caen, ami d'Hildebrand, le pape Grégoire III.

Un siècle plus tard, le seul pape que l'Angleterre ait jamais fourni, Nicolas Breakspear, Adrien IV, laissera couvrir de son autorité en 1172 l'opération d'Henri II contre l'Irlande. Dans leur soumission à Henri Plantagenet, les rois d'Irlande, très éloignés du système féodal continental, ne semblent pas avoir compris l'engagement dans lequel ils s'engageaient. L'évêque ne fit rien pour les éclairer, et l'on a pu écrire que l'Irlande « perdit son indépendance sans s'en douter ».

Processus quelque peu différents, mais objectif identique et même succès à l'égard de l'Écosse et du Pays de Galles.

L'Assise au comte Geoffroi

Le mariage de Constance et de

Geoffroi enfin célébré en 1181, Geoffroi reçoit l'entière jouissance de la Bretagne. Mais il ne faut pas en être dupe. C'est toujours Henri II qui gouverne. C'est lui qui crée les huit bailliages de Bretagne administrés par des sénéchaux. Il s'agit surtout de discipliner la féodalité bretonne.

C'est l'objet du monument juridique qui porte le nom de son fils : l'Assise au Comte Geoffroi, et qui introduit dans le droit breton les principes du droit normand. Le nom, assise, donné au document appartient au vocabulaire juridique normand.

L'Assise au comte Geoffroi interdit le partage des baronnies et des fiefs des chevaliers lors des successions. L'objectif est évidemment d'asseoir sur des bases territoriales fixes une administration efficace. A seule fin de permettre une meilleure levée des impôts, un meilleur rendement du service armé, l'ost. Le droit breton, qui a toujours été attentif à ménager les intérêts des enfants puînés (droit de jeuneigneur) n'est pas favorable au droit d'aînesse, et nous avons vu comment ce droit a pu être contesté, en 1098, à la mort de Geoffroi, fils de Conan I, au point de susciter une rébellion armée.

Il convient également de souligner que dans beaucoup de secteurs dès le X^e siècle, et partout au XI^e siècle, le servage a disparu de Bretagne. Des modes de tenures particuliers aux pays bretonnants, la motte, la quevaise, le domaine congeable, fonctionnent avant l'Assise au comte Geoffroi. Le domaine congeable se maintiendra jusqu'au XIX^e siècle.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la pyramide féodale manque, en Bretagne, de base, si celle-ci est représentée par le mode d'exploitation du sol que le servage définit.

D'ailleurs les paroisses de Basse-Bretagne sont en place depuis longtemps. Les PLOU (Pleu, Plé, Plu) avant les invasions normandes, leurs « succursales » en Lan, Tré, Loc sont toutes créées avant la fin du XII^e siècle, et si l'on excepte les villes plus récentes de Lorient et Brest, le recensement reste inchangé jusqu'au Consulat (Diocèse de Saint-Brieuc : 113 paroisses en 1516, 115 en 1789).

Si le système imposé par l'Assise au comte Geoffroi survit à la courte domination des Plantagenets, c'est qu'il favorise l'aristocratie bretonne et l'administration capétienne, mais toujours le peuple bas-breton le considérera comme un corps étranger, comme un pouvoir de coercition, jamais de protection.

Avènement de Pierre de Dreux

La domination des Plantagenets prendra fin pratiquement avec la mort d'Henri II, en 1189. Dès 1186, Geoffroi s'oppose à son père, vient solliciter l'appui de Philippe-Auguste, et c'est à la Cour de ce dernier qu'il trouve la mort dans un tournoi en août 1186. Il a une fille, Aliénor, et son fils Arthur naîtra après sa mort. Henri II reprend en main et Constance et la Bretagne. Sa mort les libère un temps, mais son successeur, Richard Cœur de Lion prend la relève et ravage la Bretagne. Le jeune Arthur doit être confié à Philippe-Auguste. La mort de Richard, en 1199, l'avènement de son frère Jean sont suivis de tractations qui aboutissent au traité du Goulet en 1200 par lequel contre la possession d'Évreux, du Berry et de l'Auvergne, Philippe-Auguste replace sous la suzeraineté de Jean, et la Bretagne et Arthur.

L'enlèvement d'Isabelle d'Angoulême par Jean oppose celui-ci à ses barons poitevins. Leur recours à l'arbitrage de Philippe-Auguste prive Jean de ses fiefs français qui, sauf la Normandie et la Touraine, retournent pour le domaine royal, sont attribués à Arthur. Mais ces fiefs il faut les conquérir de haute lutte, car Jean résiste.

Arthur est fait prisonnier à Mirebeau, dans le Poitou, livré à son oncle qui tient toujours la Normandie, et à Rouen Jean assassine Arthur en 1203. Arthur avait 16 ans.

Constance sa mère était morte en 1201. Remariée avec le comte Guy de Thouars, elle en avait eu trois filles. Peut-on en 1203 considérer l'aînée Alix comme l'héritière de Bretagne ? ou bien Jean, désormais Jean-sans-Terre, prétendra-t-il à imposer sa nièce Aliénor, premier enfant de Constance et de Geoffroi Plantagenet, et qu'il retient en Angleterre ?

Philippe-Auguste, maître de la situation, et qui déjà administre en fait la Bretagne, opte pour Aliénor. En 1209 il proclame ses fiançailles avec un seigneur de la Maison de Penthièvre, Henri ; mais celui-ci n'est encore qu'un enfant. Il faudra attendre.

Alors, en 1212, volte-face : Philippe-Auguste unit Alix à un prince capétien, Pierre de Dreux, arrière-petit-fils de Louis VI le Gros. Le mariage est célébré le 27 janvier 1213.

Le destin de la Bretagne est-il à jamais fixé ?

Suzanne JAFFRES.

(1) Lire « Le Pays Breton », n° 113 (novembre 1966), 117 (mars 1967) et 119 (mai 1967).

KORN AR BREZONEG

En Tregastell

En Tregastell, war an dosern, 'uz d'an reier ha d'an traez, Me 'm-eus savet eun ti bihan, e-unanig war ar maez. Ar goetini hag ar skreved 'zeu d'an nij beteg toull va dor, Ha me 'm-eus, 'vid va luskellad, kan an avel, trouzgar mor !

Na bloaveziou 'm-eus tremenet 'n eur gêr vraz, pell diouz va bro !

N'am-eus kavet an eürusted med aboe an deut en-dro. Barz va bag, pa c'hwez an avel, en eur astenn va goueliou gwenn, Me a gan soniou Breiz Izel, e brezoneg, a-bouez-penn.

Pesketerien Vro Lannuon, deuz Ploumanac'h, ha Porz-Gwenn,

A welan, amañ pe du-hont, en dro d'ar Seiz Enezenn.

Fin an deiz, war an inizi, sioul, an noz a led he mantell.

Touriou tan 'grog da lugerni a bep tu, war an dremmwel.

Ganin-me, va muia-karet a zo ken joazig ha me,

Rag, on-daou, on bet unanet gand trubuilhoù ar vuez.

Ha da hertoiz ar baradoz, gand e zent hag e aelez,

Ni on-eus kavet ar renoz en eur vro a garantez !

Fanch DANNO,

Perroz, 30-8-1964.

MERCI A CEUX QUI NOUS AIDENT

Nous publions ci-dessous une nouvelle liste d'abonnés de soutien. La suite de cette liste sera publiée dans notre numéro de septembre.

Nous remercions ici tous nos remerciements à tous ceux qui nous aident ainsi, permettant au « Pays Breton » sa publication régulière.

M Pierre VIAUD (Choisy-le-Roi) ; Mme Alice LE NERRANT (Cachan) ; M. Eugène ROBIN (Drancy) ; M. Georges GUILLAUME PASQUIOU (Villeneuve-le-Roi) ; M. André JEZOUËL (Créteil) ; M. Roger DA-BOUDET (Drancy) ; M. Yves LE MOAL (Villeneuve-le-Roi) ; Mme Marie-Louise BELLAY (St-Ouen) ; M. François CLOAREC (Vitry).

M. Jean QUEMENER (Melun) ; M. DELACONDEME (Le Blanc-Mesnil) ; Mlle Lucienne GIGOT (Champigny) ; M. Pierre LHENO-RET (Epina) ; Mme Marie HUGUEN (Vitry) ; Mme Sidonie DER-VEAUX (Saint-Ouen) ; Mme Aurélie MENIER (Tremblay-les-Gonesse) ; M. Albin BOUGIO (Ivry) ; Mme Eugénie BAUDET (Ivry) ; M. Jean GUYAT (Tremblay-les-Gonesse) ; Mme Renée DORNIER (Tremblay-les-Gonesse).

M. Jean-François DREAN (Vitry) ; M. Roland MIRABEL (Vitry) ; M. et Mme LE MAO (Sevres) ; M. Pierre JEGOU (Argenteuil) ; M. Jean LE GOFF (Villjuif) ; M. André LE GAC (Saint-Denis) ; M. Louis COSTARD (Nanterre) ; M. Jean DIUO (Champigny) ; M. Fernand LE BRIS (St-Leu-Saint-Denis) ; M. Maurice PIGNOLET (Sarcelles) ; Mme Hélène CALVEZ (Vitry).

Mme Léa PERRON (Antony) ; Mme Louise QUERVEL (Champigny) ; M. André DENIS (Villjuif) ;

M. René BIGEARD (Le Bourget) ; Mme Pauline GAULT (Ivry) ; M. Lucien AUFRÈT (Saint-Denis) ; M. André VEAU (Issy-les-Moulineaux) ; M. Georges VEAU (Maisons-Alfort) ; M. Joseph LOUVEL (Levallois).

M. Jean MOUNIER (Drancy) ; M. Jean HOLLINGUE (Vitry) ; M. Henri ABLIN (Gennevilliers) ; M. Georges BERTRAND (Argenteuil) ; M. Louis GLINEUR (Les Pavillons-sous-Bois) ; M. Frédéric ADAM (Argenteuil) ; M. Louis GACHET (Pantin).

M. Jean RIHET (Nogent-sur-Marne) ; Mme Marie TABORET (Arcueil) ; M. Maxime PIRIO (Ivry) ; M. Jean LE BRAS, maire (Pluiz-22) ; M. Henri LE MAUX (St-Gosse) ; M. Joseph JAMELOT (Melun) ; Mme Jeanne LE JON-COUR (36 Argenton) ; M. Louis LE MENTEC (28-Saint-Lubin-Jauchères) ; Mme Josephine RICHARD (Morsang-sur-Orge).

M. Joachim LE PENNE (Les Mureaux) ; M. François BERDE (10-Chapelle-Saint-Luc) ; M. André MEHEUT (Villjuif) ; M. Marcel PESSONNIER (Les Mureaux) ; M. Louis VOYER (Verrières-le-Buisson) ; M. Alexandre LAURENT (Versailles) ; M. Maurice BRISOR-GUEIL (Ivry) ; M. Jean LE SAUTER (Chatou) ; M. Edgar DELA-VEAUX (Saint-Leu-la-Forêt) ; M. René LE REUN (Villeneuve-Saint-Georges).

(A suivre)

Et que ceux que nous avons « relancé » ces temps derniers pensent à renouveler leur abonnement. Merci à tous !

VILLEJUIF : UNE SAISON BIEN REMPLIE

Le départ fut donné le 6 novembre par la tenue de l'assemblée générale annuelle groupant quelques 350 personnes. Pour les plus jeunes une nuitée dansante s'est tenue le 14 janvier suivant et le 5 mars les boulistes furent de la fête.

Les sportifs ne furent pas oubliés : c'est ainsi que les 27 et 28 mai une kermesse omni-sport groupant 12 équipes de plusieurs disciplines, dont une d'Allemagne, de Marseille et de Rospenden (Finistère) avec M. le maire en tête, obtint, malgré un temps détestable un grand succès.

Pour les amateurs d'excursions, c'est la forêt de Compiègne qui fut choisie le 4 juin, et au dire de tous ce fut une agréable journée.

Comme chaque année, la tradition veut que l'amicale participe, par la tenue d'un stand breton, à la kermesse municipale au profit des colonies de vacances. Ce fut chose faite les 17 et 18 juin.

Ceci étant la partie propre à l'amicale, voici maintenant sa participation à la vie de l'Union des Sociétés Bretonnes d'Ile-de-France qui groupe maintenant 30 amicales. 45 amicalistes ou membres du Bureau, participèrent aux activités suivantes : 26 novembre : Fest Noz

de l'Union à la rue du Renard, à Paris 4^e ; 4 décembre : assemblée générale de Levallois ; 11 décembre : assemblée générale d'Ivry, assemblée générale de Paris Rive-gauche ; 12 février : banquet annuel de l'Union ; 26 février : assemblée générale de Chatillon ; 18 février : Nuit du « Pays Breton » ; à Montrouge, création de l'Amicale de Montrouge ; 8 avril : bal de Levallois ; 16 avril : congrès annuel de l'Union à Levallois.

Versement de 200 F au fonds de l'Union ; versement de 300 F à l'œuvre des Vacances municipales ; adhésion le 18 mai à l'Œuvre des Vacances en Bretagne.

Ce bilan d'activités paraîtra modeste à côté de certaines amicales plus importantes, et pourtant, ce de tracas et d'efforts pour la petite équipe qui anime notre amicale.

Comme tout effort mérite récompense, un changement d'air et un petit séjour au pays natal seront les bienvenus.

Bonnes vacances à tous les compatriotes et rendez-vous en septembre pour la prochaine excursion.

Pour le Bureau,

P. STEPHAN,

Sur la peau de bouc

VOILA un titre bien surprenant !... L'expression désigne simplement le « Cahier de punitions » de la Marine de l'Etat...

Les Editions de la Cité (Brest, 57, rue de Siam) présentent sous ce titre quelques cent motifs de punition dans leur libellé original, celui-ci, conformément aux instructions officielles, devant être aussi clair que bref. Et l'on ne sait ce qui est le plus cocasse des deux : le motif en soi ou l'agencement des motifs qui l'expriment.

Ce livre est un livre d'images. Chaque motif est l'occasion pour Pierre PERON d'une illustration où le talent dispute à l'humour la première place ; ceci dans la meilleure

tradition de ces cartes postales hautement colorées que connaissent bien les habitués des ports et qui mettent en scène matelots et « fayots », « bordaches » et commandant.

Mais le dessin ici est signé Péron, ce qui signifie discrétion sans pudibonderie, gaudriole sans acidité, tendresse complice pour ces hommes de « chez nous », ces marins désœuvrés ; mais désœuvrés ? ironistes de haut-vol ? Qui le saura jamais ? Et quand le « français » n'y va pas, le « breton » explose : — « Te zo labousik, paotr bihan » ! Interprétation officielle : « Répondre en langage indigène aux observations de son supérieur ».

Une excellente préface d'Henri Queffelec ajoute au charme de l'ouvrage et l'encadre parfaitement, car, la dernière page tournée, on y revient, postface appréciée, pour méditer avec Queffelec sur la valeur poétique et même philosophique de l'entreprise.

Et encore une fois, nos félicitations à l'éditeur.

S. J.

COLLOQUE de mathématiciens dont le Pr SOBOLEV à Paimpol

A Paimpol, un colloque scientifique a groupé le mois dernier quelques quarante savants. Parmi ceux-ci, de nombreux assistants des Facultés de Lille, Nice, Rennes, Clermont-Ferrand, Nantes, Bordeaux, Grenoble, Paris, et les professeurs les plus éminents de ces dernières, tels que MM. Apis, assistant de la Faculté de Montpellier ; Atera, maître de conférences à la Faculté de Lille ; Auslander, attaché de recherches au C.N.R.S. de Grenoble ; Blondel, professeur à la Faculté de Bordeaux ; Cherruault, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Lille ; Miellou, attaché de recherches à Grenoble ; Cea, professeur à Rennes ; Mignot, chargé des cours de Faculté de Strasbourg ; Pouzet, de la Faculté de Lille.

À ces savants, est venu se joindre le professeur Sobolev, de la Faculté de Novosibirsk (U.R.S.S.), l'un des plus éminents mathématiciens soviétiques, un homme particulièrement aimable et avenant et qui parle parfaitement le français.

Composé et imprimé par une équipe d'ouvriers syndiqués

Imprimerie Commerciale
32, boulevard Laënnec - RENNES